

Mairie de LOISY
Compte rendu sommaire de la séance Conseil Municipal
du 24 avril 2026

Porté à l'affichage le 30 avril 2026

Le Conseil Municipal s'est réuni le 24 avril 2026, à 20h00, sur la convocation de Madame Mariana DA SILVA, Maire (14 présents, 1 pouvoir).

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte-rendu du conseil municipal du 20 mars 2026.
- **PROPOSE**, à l'unanimité, Mesdames Amélie CORDUANT, Stéphanie DESGRANGES, Isabelle BAJARD, Sylvette TARTARIN et Messieurs Roger LACHAUX, Jean-Yves COUCHOUX, Daniel PAUTET, Bernard RAVAT, Georges RAVAT, Jean-François MORIN, Marc SEVIM, Bernard CATEZ pour faire partie de la CCID (Commission de contrôle des impôts directs).
- **CRÉE** la commission d'appel d'offre et y nomme, à l'unanimité, Messieurs Sébastien MASOYER, Éric PELTIER et Nicolas RAVAT (titulaires), et monsieur Raphaël CHEVENET et Mesdames Jessica LOISY et Céline FLATOT (suppléantes).
- **CRÉE** la commission de contrôle des listes électorales et y nomme, à l'unanimité, Mesdames Hélène NAVETEUR et Céline FLATOT, et Messieurs Alexandre DESMARIS, Raphaël CHEVENET et Emmanuel GAUTHIER.
- **CRÉE**, à l'unanimité, 8 commissions communales et y nomme ses membres :
 - Bâtiments communaux : Sébastien MASOYER, Éric PELTIER, Alexandre DESMARIS, Raphaël CHEVENET, Dorian CHOSSAT, Céline FLATOT, Nicolas RAVAT, Emmanuel GAUTHIER
 - Voirie, bois, dessertes : Daniel PAUTET, Alexandre DESMARIS, Raphaël CHEVENET, Nicolas RAVAT, Emmanuel GAUTHIER
 - Aménagement des chemins pédestres et loisirs : Sébastien MASOYER, Éric PELTIER, Amélie CORDUANT, Alexandre DESMARIS, Raphaël CHEVENET, Dorian CHOSSAT, Jessica LOISY
 - Budget : Marine APULCETTI, Stéphanie DESGRANGES, Nicolas RAVAT, Céline FLATOT
 - Conseil jeunes : Hélène NAVETEUR, Alexandre DESMARIS, Raphaël CHEVENET
 - Communication : Marine APULCETTI, Hélène NAVETEUR, Jessica LOISY, Céline FLATOT
 - Création d'une épicerie participative (commission temporaire, le temps du lancement du projet) : Marine APULCETTI, Daniel PAUTET, Éric PELTIER, Amélie CORDUANT, Hélène NAVETEUR, Stéphanie DESGRANGES, Alexandre DESMARIS, Raphaël CHEVENET
 - Cérémonies et évènements : Daniel PAUTET, Raphaël CHEVENET, Dorian CHOSSAT, Jessica LOISY
- **DÉSIGNE**, avec 9 voix pour, Monsieur Alexandre DESMARIS comme référent auprès de l'EPAGE. Monsieur Nicolas RAVAT a obtenu 3 voix, et 3 conseillers n'ont pas participé au vote.
- **Sous la présidence de Madame Marine APULCETTI, VALIDE**, à l'unanimité, le Compte financier Unique du budget 2025 de l'assainissement, faisant apparaître le résultat suivant (*Madame le Maire a quitté la pièce et n'a participé ni au débat ni au vote*) :

	Dépenses 2025	Recettes 2025	Résultat reporté de 2024	Résultat de clôture 2025
FONCTIONNEMENT	1 014.22	2 354.62	11 452.42	12 792.82
INVESTISSEMENT	673.57	697.22	1 810.71	1 834.36
RÉSULTAT CUMULÉ				14 627.18

- **VALIDE**, à l'unanimité, le résultat 2025 du budget assainissement avec :
 - 12 792.82€ en exploitation (fonctionnement)

- 1 834.36€ en investissement

Soit un résultat cumulé de 14 627.18€ qui seront transférés à la communauté de communes Terres de Bresse.

- Sous la présidence de Madame Marine APULCETTI, **VALIDE**, à l'unanimité, le Compte financier Unique du budget principal 2025 faisant apparaître les résultats suivants (*Madame le Maire a quitté la pièce et n'a participé ni au débat ni au vote*) :

	Dépenses 2025	Recettes 2025	Résultat reporté de 2024	Résultat de clôture 2025
FONCTIONNEMENT	632 363.47	635 249.94	159 355.78	162 242.25
INVESTISSEMENT	242 573.52	304 543.12	-108 580.83	-46 611.23
RÉSULTAT CUMULÉ				115 631.02

- **APPROUVE**, à l'unanimité, l'affectation du résultat du budget principal comme suit :
 - 157 032.84€ au compte 002
 - 18 002.23€ au compte 1068.
- **VOTE**, à l'unanimité, le taux des taxes sans augmentation, soit un maintien à :
 - 35.49% pour la taxe foncière sur le bâti
 - 42.53% pour la taxe foncière sur le non bâti
 - 16.52% pour la taxe d'habitation
- **APPROUVE**, avec 13 voix pour et 2 contre, le budget prévisionnel 2026 du budget principal comme suit :

Section de fonctionnement : 759 844.84€			
Dépenses		Recettes	
011/Charges de gestion générale	266 469.97.00€	002/Résultat reporté	157 032.84€
012/Charges de personnel	207 500.00€	013/Atténuation de charges	1 169.00€
014/Atténuation de produits	34 508.00€	70/produit des services	55 590.00€
023/Virement à la section d'investissement	68 890.87.00€	73/Impôts et taxes	59 584.00€
65/Autres charges de gestion courante	171 736.00€	731/ Fiscalité locale	268 013.00€
66/Charges financières	9 740.00€	74/ Dotations et participations	164 412.00€
67/Charges spécifiques	300.00€	75/Autres produits de gestion courante	52 840.00€
68/Dot. Aux amortissements et provisions	700.00€	77/ Produits spécifiques	1 204.00€
Section d'investissement : 170 712.87€			
Dépenses		Recettes	
001/Solde d'exécution section investissement	44 776.87€	13/Subventions d'investissement	47 212.00€
21/Immobilisations corporelles	49 340.00€	10/Dotations, fonds divers et réserves	52 960.00€
16/Emprunts et dettes assimilées	76 596.00€	16/Emprunts et dettes assimilées (cautionnements)	1 650.00€
		040/Virement de la section de fonctionnement	68 890.87€

Les dépenses d'investissement 2025 (dont reste à réaliser = RAR) :

Aménagement des trottoirs route du Bourg phase 2	:	47 740.00€
Éclairage public La Grellay	:	1 600.00€
TOTAL	:	49 340.00€

- **REFUSE**, à l'unanimité les demandes de subventions suivantes :
 - Écomusée de la Bresse bourguignonne
 - MFR Pont de Veyle
 - Restaurants du cœur

- Croix rouge française
- France ADOT
- CFA bâtiment BFC
- Erea Claude Brosse
- AFM téléthon
- Secours populaire français
- APE collège les Dîmes
- Valentin Haüy
- France Alzheimer 71
- Amaelles
- **ACCORDE** une subvention à :
 - FNATH : 45€ avec 10 voix pour, 1 contre et 4 abstentions
 - Association des secrétaires généraux de mairie de Saône-et-Loire : 45€ avec 9 voix pour, 2 contres et 4 abstentions
 - Association sportive du collège les Dîmes : 45€ avec 9 voix pour, 3 contre et 3 abstentions
 - Ligue contre le cancer : 45€ avec 5 voix pour, 2 voix contres et 8 abstentions.
- **PREND CONNAISSANCE des informations suivantes :**
 - Le prochain conseil municipal aura lieu le 5 juin, après l'élection des grands électeurs.
 - Réunion d'information à destination des conseillers avec l'association « bouge ton coq » : mardi 26/05/2026.
 - La cérémonie du 8 mai aura lieu à 9h45.
 - Une date est à prévoir pour l'organisation de portes ouvertes des bâtiments communaux.

La Séance est levée à 22 heures 40.

Secrétaire de séance : Nicolas RAVAT

Vu par Nous, Mariana DA SILVA, Maire de la commune de Loisy pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

Madame le Maire,
Mariana DA SILVA,

Le secrétaire de séance,
Nicolas RAVAT,